



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Afghanistan

Question écrite n° 38038

Texte de la question

M. André Wojciechowski attire l'attention de M. le ministre de la défense sur l'équipement actuel de nos forces en Afghanistan. En effet, suite aux leçons tirées de l'embuscade tendue par les insurgés afghans à une cinquantaine de kilomètres à l'est de Kaboul, une décision consistant à renforcer rapidement les moyens d'observation et de télécommunications de nos forces a été prise. Or il semblerait que ces moyens, dont la mise en place avait été programmée dans un avenir proche, ne sont toujours pas en place. Il lui demande donc de préciser si les éléments opérationnels sur le terrain sont équipés des moyens supplémentaires prévus.

Texte de la réponse

À la suite des tragiques événements qui se sont déroulés en Afghanistan en août 2008, le ministère de la défense a projeté les moyens supplémentaires suivants : deux hélicoptères d'attaque au sol Gazelle Viviane-Hot, offrant des capacités d'observation jour-nuit et éventuellement d'appui à la destruction d'objectifs au sol ; un hélicoptère Caracal s'ajoutant aux deux appareils déjà présents sur le théâtre. Cet appareil permet de renforcer les capacités de transport, de mobilité tactique (transport d'unités d'infanterie), d'appui, d'évacuation sanitaire et d'extraction de la zone des opérations ; un détachement de drones tactiques (6 machines) de type système de drone tactique intérimaire (SDTI). Ces capteurs offrent une capacité d'observation du terrain et d'identification d'objectifs. Ils favorisent ainsi la préparation et la conduite des opérations, en particulier dans les zones très accidentées peu propices au déplacement de personnel au sol ; un détachement de guerre électronique afin de renforcer les moyens déjà présents et d'offrir une capacité de localisation et d'écoute renforcée ; deux pièces mortier de 120 mm pour l'appui indirect des unités d'infanterie. Offrant un large éventail de capacités, ces pièces contribuent de jour comme de nuit à la protection de la force et à son appui sous très court préavis. L'ensemble de ces moyens, déployés depuis la mi-octobre 2008, permettent ainsi d'améliorer, d'une part, les capacités liées à la préparation des missions et, d'autre part, les capacités de protection et d'appui nécessaires à la conduite de celles-ci. Ils renforcent la cohérence de notre action militaire.

Données clés

Auteur : [M. André Wojciechowski](#)

Circonscription : Moselle (7^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 38038

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Défense

Ministère attributaire : Défense

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 décembre 2008, page 10807

Réponse publiée le : 24 février 2009, page 1789